



LA PHEROMONE N° 56
Décembre 2019



À venir...

- **Samedi 18 janvier** : Assemblée générale de l'Abeille Finistérienne au lycée du Nivot à LOPEREC
- **Samedi 25 janvier** : Distribution de sirop – ST YVI et PLOUDANIEL
- **Samedi 25 janvier** : Formation « Débuter en apiculture – Lycée Le Nivot LOPEREC
- **Entre le 18 et le 29 février** : Distribution de matériel – ST YVI et PLOUDANIEL

L'EDITO

Grande nouveauté cette année !!

Adhérez en ligne sur le site :

www.abeille-finisterienne.fr

**TOUTE L'EQUIPE DE L'ABEILLE FINISTERIENNE VOUS
SOUHAITE DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE**





La date de l'assemblée générale 2019 de l'Abeille Finistérienne est fixée au

Samedi 18 janvier, à partir de 9 h.

Elle se tiendra au Lycée agricole du Nivot à LOPEREC.

Le Président et son conseil d'administration auront le plaisir de vous accueillir autour d'un café.

L'AG débutera par la présentation des rapports d'activité et financiers de l'année écoulée puis les projets pour 2020 où le congrès tiendra une place importante.

Après le déjeuner pris au self, nous nous retrouverons à 14h pour assister à une conférence. Cette année le thème abordé sera :

« Hérité chez l'abeille et les colonies d'abeilles »

Combien d'éleveurs ont désespérément vu une lignée « miraculeuse » s'éteindre suite à la disparition d'une reine ?

Pourquoi certaines colonies essaient plus, d'autres sont plus agressives, d'autres encore sont plus productrices de miel ?

Bien que certains aspects de la génétique puissent apparaître comme indigestes à bon nombre de non-initiés, les notions de bases sont cependant nécessaires lorsqu'on souhaite s'impliquer dans un programme de sélection de l'abeille, que ce soit dans un but d'améliorer son cheptel ou de conserver une lignée.

Il ne faut pas oublier qu'une colonie d'abeille n'est pas qu'un individu mais un ensemble d'individus qui peuvent être tous génétiquement distincts, exprimant, individuellement et par groupes une mosaïque de caractères différents.

Plusieurs mâles participent au vol nuptial. Après l'accouplement, le faux-bourdon meurt, ainsi son patrimoine génétique est perdu.

Cependant, sa semence, stockée dans la spermathèque de la reine, transmet 100% de son patrimoine génétique, là où la reine n'en transmet que 50%.

De ce mode de reproduction bien particulier de l'abeille résulte la difficulté de la sélection en apiculture.

Il faut savoir qu'il existe des moyens d'anticiper cela en conservant les caractères d'une colonie (au moins en partie) pour les fixer à nouveau dans une nouvelle reine qui servira de souche pour le greffage.

Nous allons tenter de comprendre comment se transmettent et s'expriment les caractères d'un individu et voir comment les caractères d'une colonie peuvent se transmettre à une autre colonie.

La conférence sera animée par **Mr Bernard Sauvager**, apiculteur-éleveur et expert en sélection génétique de l'abeille en Ile-et-Vilaine depuis 1979.

A la suite, une seconde conférence vous sera proposée sur le thème :

« La biosécurité en élevage apicole »

Il s'agit ici de mettre en place de bonnes pratiques apicoles pour limiter l'introduction ou la propagation d'agents potentiellement pathogènes au sein d'un cheptel ou de son environnement.

Cette conférence vous sera présentée par **Mr Victor MILLOUR**, Docteur vétérinaire dans le Morbihan.

APPEL A CANDIDATURE

L'Assemblée Générale est l'occasion de faire évoluer le conseil d'administration, du sang neuf est aussi un moyen d'apporter de nouvelles idées.

Le conseil d'Administration de l'Abeille Finistérienne n'est pas au complet. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, envoyez une lettre de candidature motivée au président :

Gilbert Morizur

24 rue Jean Piaget

29200 Brest

morizurgilbert@gmail.com



CONGRES 2020

Le congrès Européen de l'Apiculture est dans quelques mois mais nous souhaitons d'ores et déjà partager avec vous quelques informations.

C'est pourquoi lors de notre prochaine assemblée générale, nous entrerons dans le vif du sujet et pourrons vous présenter l'organisation et le déroulement du congrès.

Plusieurs points seront alors abordés :

- Aspect financier
- Les subventions
- Organisation
- Les besoins en bénévoles



ADHESIONS 2020

En 2019, le nombre de 600 adhérents a été atteint. Ce chiffre qui augmente tous les ans nous confirme que les différentes actions menées par l'Abeille Finistérienne tout au long de l'année correspondent à vos attentes.

Grande nouveauté cette année !!

Le travail d'enregistrement des adhésions est fastidieux et les activités 2020 avec l'organisation du prochain congrès de l'apiculture commenceront rapidement.

C'est pourquoi dès ce début d'année 2020, nous vous proposons une inscription en ligne via le site internet de l'Abeille Finistérienne.

En effet, vous pourrez vous inscrire et procéder à un paiement de votre cotisation en ligne.

Ce paiement en ligne est **entièrement sécurisé** car la gestion est assurée par la banque de l'abeille Finistérienne « le Crédit Mutuel de Bretagne ».

A ce jour, nous vous présentons la première version qui nécessitera probablement des ajustements dans la mesure des possibilités techniques et informatiques.



Pour ceux qui souhaitent adhérer de façon traditionnelle, nous vous joignons le bulletin d'inscription.

Dans les deux cas, veuillez à renseigner soigneusement vos coordonnées pour éviter toute interprétation de lecture.

Contrôlez également le montant à régler afin d'éviter d'inutiles relances ou des reports d'enregistrement.

De cette adhésion découle directement :

- L'assurance de vos ruches dont l'échéance arrive à expiration au 31 décembre
- L'abonnement à la revue Abeille et Fleurs de l'UNAF
- La réception du matériel commandé au groupement d'achat

Nous vous rappelons également que la remise de votre commande de matériel est conditionnée à la réception de votre adhésion.

Tous les ans, vous êtes nombreux à nous demander des explications sur les différentes rubriques qui vous sont proposées sur le bulletin d'adhésion.

- ❖ La cotisation est au tarif unique de 20€ quel que soit le nombre de ruches que vous possédez. C'est le seul élément incontournable.
- ❖ N'oubliez pas ensuite de cocher les cases :
 - Vous proposant de recevoir « La Phéromone » par courrier papier ou par courrier électronique.
 - De recevoir ou non « La revue de presse » adressée par mail et qui vous permet en quelques clics de parcourir des articles apicoles sélectionnés par l'UNAF.
- ❖ Les éléments suivants du bulletin d'adhésion et présentés ci-dessous sont facultatifs :
 - Eco-emballage : peut vous être demandé si vous vendez du miel (en magasin ou sur un marché)
 - Action juridique : en cotisant, vous aidez ainsi l'UNAF à entreprendre des actions pour la défense de l'abeille, des intérêts des apiculteurs (vous aidez à rémunérer des avocats par exemple)
 - Assurance des ruches : option très fortement conseillée (voir ci-dessous)
 - La revue « Abeilles et Fleurs » éditée par l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française, syndicat auquel nous sommes affiliés) : 11 numéros par an composés d'articles destinés à un large public, de fiches techniques, d'une rubrique « courrier » répondant aux diverses questions apicoles ...

Nous espérons donc vous voir aussi nombreux en 2020 !! Pour cela, nous vous demandons de bien vouloir compléter le formulaire d'adhésion soit en ligne soit en version papier ci-joint et de nous le retourner dans les meilleurs délais à :

Secrétariat de l'Abeille Finistérienne
Lieu-dit Kermoguéné
29430 PLOUNEVEZ-LOCHRIST



ASSURANCES 2020

En tant qu'apiculteurs, nous sommes responsables de nos ruches ainsi que des événements qui peuvent y être liés.

L'abeille Finistérienne a négocié les termes d'un contrat (avec la société Groupama) qui prend en compte les caractères spécifiques de l'activité apicole.

Sont ainsi garantis :

- Vols et dégradations
- Incendie, tempête
- La responsabilité civile générale
- Pollution accidentelle
- Recours des voisins et tiers
- Protection juridique

Votre contrat 2020 prendra effet au 1^{er} janvier 2020, aussi nous vous demandons de bien vouloir compléter votre bulletin d'adhésion que ce soit en ligne ou en version papier.

La cotisation annuelle sera de 1.17€ par ruche.

Pour tous sinistres ou renseignements complémentaires sur le dossier « assurances », contactez :

Hervé LE POUPON

Ty Zinc

29270 SAINT-HERNIN

Tél. : 07.81.0805.29

Mail : herve.lepoupon@laposte.net



GROUPEMENT D'ACHAT

Opération « matériels »

Nous avons reçu de très nombreuses commandes. Aussi nous ne pouvons que nous réjouir pour l'intérêt que vous portez à l'opération matériels/pots du groupement d'achat, car cela permet à cette activité de vivre sereinement.

Nous avons obtenu la deuxième partie du hangar de Ploudaniel, ce qui va permettre une distribution du matériel dans des conditions optimales et sereines.

La distribution du matériel sera réalisée entre le 18 et 29 février 2020.

Opération « sirop »

Une distribution de sirop vous est proposée le :

- **Samedi 25 janvier 2020, de 9h30 à 12h00**
au lieu-dit Quillifigant à PLOUDANIEL
(proche INRA)

Contact : Rémy COSSEC : 06 11 17 05 85

- **Samedi 25 janvier 2020, de 9h30 à 12h00**
au lieu-dit Menez Riou Vraz à SAINT-YVI

Contact : Vincent BUON 06 52 50 19 78

Vous pouvez venir sans réservation avec vos contenants ou acheter sur place des seaux à usage alimentaire d'une capacité de 23 kg : prix coutant à **4€/le seau**.

Les tarifs sont identiques à ceux de 2019 et dégressifs en fonction de la quantité achetée :

Quantité	Prix en € / litre
De 1 à 23 kg	1 €
De 24 à 50 kg	0.90 €
De 51 à 100 kg	0.85 €
De 101 à 200 kg	0.80 €
>à 200 kg	0.75 €



FORMATION DEBUTANT

La pratique de l'apiculture suscite un grand intérêt mais ne s'improvise pas !! Il y a d'une part les contraintes administratives de l'installation d'un rucher (déclaration, emplacement, ...) et l'achat de la 1^{ère} colonie et du matériel, et, d'autre part les connaissances indispensables à acquérir sur la conduite d'élevage d'une colonie !!

C'est ainsi que nous vous proposons une première journée de formation théorique :

« Débuter en apiculture »

Le SAMEDI 25 JANVIER 2020 de 9h à 17h

Au Lycée agricole du Nivot à LOPEREC

Au programme de cette journée :

Matin (9h/12h30) :

- Aspects administratifs : règles d'implantation et de déclaration d'un rucher, assurances, législation applicable.
- L'abeille : morphologie, les individus de la ruche, cycle de vie.

Après-midi (14h/17h) :

De façon plus concrète, seront abordés en ateliers :

- Le matériel
- Le déroulé de la saison apicole
- L'aspect sanitaire
- L'essaimage, ...

Pour vous inscrire, merci d'envoyer un courrier précisant le nombre de participants avant le **19 janvier 2020** à l'adresse suivante :

Luc Blondin

30 Cortiou

29300 REDENE

Luc.blondin@aliceadsl.fr

Il sera possible de déjeuner sur place avec une participation de 30€ par personne, le chèque est à joindre au courrier lors de votre inscription.



PLANNING DES FORMATIONS 2020

Vous trouverez en dernière page le calendrier des formations théoriques et pratiques pour l'année 2020.

Toutes les formations proposées sont gratuites pour les adhérents de l'Abeille Finistérienne à jour de leur cotisation. Pour les non adhérents souhaitant y participer, elles sont payantes au tarif de 20 euros.



CONCOURS MIELS et CHOUCHENS 2020

La Chambre d'Agriculture ne mettant plus de salarié à disposition pour l'organisation du festival AGRIDIEZ, cette année 2020 sera une année de transition le festival sera réservé aux professionnels du monde agricole.

RDV est déjà pris pour le salon 2021 à Quimper qui lui sera de nouveau destiné au grand public.

Pour le concours des miels et chouchen qui avait toujours lieu à cette occasion nous le réorganiserons avec un autre évènement probablement à QUIMPER

Le bulletin d'inscription et les détails du concours vous seront communiqués lors d'une prochaine édition de la Phéromone début 2020.



Remboursement forfaitaire aux exploitants

Lorsque vous avez déclaré vos ruches, certains d'entre vous ont dû demander un **numéro SIRET**.

Si c'est le cas, vous venez de recevoir un imprimé à remplir, le CERFA 3520 K « remboursement forfaitaire aux exploitants agricoles ».

Quand on reçoit ce type d'imprimé des Impôts, on se demande toujours ce qu'on a fait de mal ...

Vous n'avez rien fait de mal, au contraire ! Pour une fois, c'est le fisc qui va vous rembourser forfaitairement une partie de la TVA que vous ne pouvez récupérer, votre exploitation n'étant pas assujettie à la TVA.

Sur la base des factures que vous avez émises tout au long de l'année 2019, le commerçant à qui vous avez vendu votre miel va émettre une attestation d'achats de produits agricoles (modèle joint à l'imprimé 3520K). Vous recevrez par ce biais des services fiscaux en guise de remboursement forfaitaire une somme équivalente à 4,43% du montant de vos ventes en magasin.

Vous pouvez donc remplir l'imprimé reçu, et le renvoyer de préférence avant le 1^{er} mars prochain.

Précision : ne sont prises en compte que les ventes avec facture : ne sont donc pas concernées les ventes sur les marchés, à un particulier, à un ami, etc...



VENDRE SON MIEL

Si vous souhaitez commercialiser votre production lors de marchés ou fêtes de village, en plus du respect des règles d'étiquetage vu dans la précédente « phéromone », il est recommandé :

De disposer des documents suivants afin d'attester de votre identité et activité.

- La copie de votre déclaration d'emplacement de ruches où figure votre numéro NAPI (ce document prouve que vous êtes producteur).
- La copie du Certificat d'inscription au Répertoire des Entreprises sur lequel figure votre numéro SIRET qui identifie votre entreprise.
- Une attestation d'assurance Responsabilité Civile.

D'être capable de fournir à tout moment

- Le registre d'élevage. Tout apiculteur doit tenir un registre d'élevage (conformément à l'article 3 de l'arrêté du 5 juin 2000 relatif au registre d'élevage). Il retrace les interventions sanitaires sur le cheptel
- Le cahier de miellerie ou registre de traçabilité Il permet d'assurer la traçabilité de la production à la sortie de l'exploitation du miel, du pollen ou de la gelée royale en contenant l'ensemble des opérations d'entrée des produits de la ruche, de sortie de la miellerie ou de l'atelier de transformation et de conditionnement.

AUTOCOLLANTS Abeille Finistérienne



Suite à de nombreuses demandes, pour ceux qui le souhaitent nous vous proposons de vous envoyer un autocollant de l'Abeille Finistérienne avec la prochaine « Phéromone »

Il vous suffit d'en faire la demande à

Rémy COSSEC

Par mail à l'adresse :

remy.cossec2959@gmail.com

Ou par courrier à l'adresse suivante :

La Croix-rouge
29460 DIRINON

Ce support visuel est destiné à mieux faire connaître notre structure et ses actions, alors n'hésitez pas à le mettre en valeur.



AGENDA 2020

DATE	QUOI	Horaires
Samedi 18 janvier	Assemblée Générale de l'Abeille Finistérienne – Lycée Le Nivot LOPEREC	9h / 17h
Samedi 25 janvier	Distribution de sirop – ST YVI et PLOUDANIEL	9h30/12h
Samedi 25 janvier	Formation « Débuter en apiculture – Lycée Le Nivot LOPEREC	9h / 17h
Entre le 18 et le 29 février	Distribution matériel – ST YVI et PLOUDANIEL	9h30 / 12h
Samedi 07 mars	Formation « Débuter en apiculture – Lycée Le Nivot LOPEREC	9h / 17h
Samedi 28 mars	Formation théorique « Gestion administrative de son activité apicole » - Lycée Le Nivot LOPEREC	9h / 12h
Mars 2020	Concours des miels et chouchens. Quimper	
?	Réunion de secteur Nord - Plabennec	9h30 / 12h
Samedi 4 avril	Stage pratique « Visite de printemps – Rucher école de Rosporden	14h / 17h
Samedi 11 avril	Stage pratique « Visite de printemps – Rucher école de Dirinon	14h / 17h
Samedi 25 avril	Stage pratique « Débuter en apiculture » - Ruchers école de Dirinon et Rosporden	14h / 17h
Samedi 2 mai	Stage pratique « Optimisation de la ruche - Division » - Rucher école de Rosporden	14h / 17h
Samedi 9 mai	Stage pratique « Optimisation de la ruche - Division » - Rucher école de Dirinon	14h / 17h
Samedi 16 mai	Stage pratique « Elevage de reines » - Rucher école de Rosporden	14h / 17h
Samedi 6 juin	Stage pratique « Débuter en apiculture » - Rucher école de Rosporden	14h / 17h
Samedi 13 juin	Stage pratique « Débuter en apiculture » Stage pratique « Suivi des ruches, pose de hausses, essaimage » Au rucher école de Dirinon	14h / 17h
Samedi 14 septembre	Stage pratique « Visite d'automne » - Ruchers école de Dirinon et Rosporden	14h / 17h